



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2016
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Sixième session

New York, 3-5 août 2016

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Application de l'information géospatiale liée

à la gestion et à l'administration des biens fonciers

Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le groupe d'experts sur la gestion et l'administration des biens fonciers, qui est disponible sur le site du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à donner son avis sur la voie à suivre concernant l'application de l'information géospatiale dans les domaines de la gestion et de l'administration des biens fonciers.

Synthèse du rapport

À sa cinquième session, tenue à New York du 5 au 7 août 2015, le Comité d'experts a adopté la décision 5/105, dans laquelle il a reconnu l'importance de l'information géospatiale et la nécessité d'en disposer comme fondement essentiel d'un système efficace et rationnel d'information sur les biens fonciers, et constaté qu'il lui fallait jouer un rôle moteur sur le plan du choix des orientations de l'action, en sensibilisant les décideurs à l'importance d'une gestion et d'une administration des biens fonciers correspondant aux besoins du moment et adaptées à l'objectif visé. Le Comité a approuvé la création d'un groupe d'experts chargé de promouvoir les activités liées à la gestion et à l'administration des biens fonciers et approuvé la tenue, en avril 2016 à Addis-Abeba, du quatrième Forum des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, afin de renforcer l'utilisation de l'information géospatiale pour assurer une bonne gouvernance foncière. Le Comité a aussi prié le groupe d'experts de se pencher sur la question des indicateurs de développement durable et d'autres aspects, selon qu'il

* E/C.20/2016/1.



conviendra, et d'élaborer, à l'issue de vastes consultations mondiales et des résultats du Forum, un plan d'action portant sur les principaux axes d'intervention.

Dans son rapport, le groupe d'experts sur la gestion et l'administration des biens fonciers revient sur sa création, expose sa mission et son plan d'action biennal initial, et donne le détail des délibérations tenues et des décisions importantes prises à deux occasions : à la conférence de la Banque mondiale sur les terres et la pauvreté tenue à Washington en mars 2016, et à la première réunion du groupe d'experts, tenue en marge du quatrième Forum, et qui a abouti, à l'issue de ce dernier, à l'adoption de la déclaration d'Addis-Abeba sur la gestion de l'information géospatiale aux fins de la bonne gouvernance foncière au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
